

COMPTE DE RESULTAT



Compte de résultat

Euros	France	Export	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de services	32 136 518		32 136 518	28 222 157
CHIFFRE D'AFFAIRES	32 136 518	-	32 136 518	28 222 157
Autres produits			0	23
PRODUITS D'EXPLOITATION			32 136 518	28 222 180
Achats d'études et de prestations			(31 806 103)	(27 912 111)
Autres achats et charges externes			(80 963)	(61 068)
Impôts, taxes et versements assimilés			(22 172)	(15 843)
Charges de personnel				
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations				
Dotations nettes aux provisions				
Autres charges			(1)	(2)
CHARGES D'EXPLOITATION	-	-	(31 909 239)	(27 989 030)
RESULTAT D'EXPLOITATION	-	-	227 280	233 150
Produits financiers de participation				
Autres intérêts et produits assimilés				
Gains de change				
PRODUITS FINANCIERS	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilées				
Pertes de change				
Autres charges financières				
CHARGES FINANCIERES	-	-	-	-
RESULTAT FINANCIER	-	-	-	-
RESULTAT COURANT AYANT IMPÔTS	-	-	227 280	233 150
PRODUITS EXCEPTIONNELS			-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES			-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	-
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices			(58 386)	(57 553)
Retenue à la source				
RESULTAT NET	-	-	168 894	175 597

BILAN

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan actif		31 déc. 2023		31 déc. 2022	
Euros	Notes	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisation incorporelles	1				
Applications informatiques		-	-	-	-
Autres		-	-	-	-
En-cours		-	-	-	-
Immobilisation corporelles	1	-	-	-	-
Immobilisations financières	2	-	-	-	-
Titres de participation		-	-	-	-
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-
Autres		-	-	-	-
	I	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes		-	-	-	-
Créances d'exploitation		-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés		2 703 949	-	2 703 949	8 496 465
Autres créances d'exploitation		295 789	-	295 789	8 918
Créances diverses	7	-	-	-	-
Capital souscrit, non appelé	8	-	-	-	-
Disponibilités	7	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	6	-	-	-	-
	II	2 999 738	-	2 999 738	8 505 383
Ecart de conversion - Actif	III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	(I à III)	2 999 738	-	2 999 738	8 505 383

Bilan passif

Euros	Notes	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Fonds Propres			
Capitaux propres	8		
Capital social		50 000	50 000
Réserve légale		5 000	5 000
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		-	-
Résultat net de l'exercice		168 894	175 597
	I	223 894	230 596
AUTRES FONDS PROPRES	II	-	-
	I+II	223 894	230 596
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	III	-	-
Dettes financières			
Emprunts		-	-
Autres	7	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 756 404	1 098 175
Dettes fiscales et sociales		19 441	18 552
Autres dettes		-	7 158 059
Produits constatés d'avance	6	-	-
	IV	2 775 845	8 274 787
Ecart de conversion - Passif	V	-	-
TOTAL GENERAL	(I à V)	2 999 738	8 505 383



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Enedis SIC S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Enedis SIC S.A.S.

34, place des Corolles Tour ENEDIS 92079 Paris La Défense

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Enedis SIC S.A.S.

34, place des Corolles Tour ENEDIS 92079 Paris La Défense

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À la collectivité des associés de la société Enedis SIC S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Enedis SIC S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

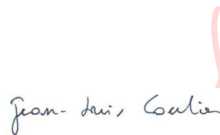


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 17 juin 2024

KPMG SA

 Signature
numérique de
Jean Louis Caulier
Date : 2024.06.17
18:45:19 +02'00'

Jean-Louis CAULIER

Associé

ENEDIS SIC

34, PLACE DES COROLLES

92 079 PARIS LA DEFENSE

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DECEMBRE 2023

Enedis SIC est une Société par Actions Simplifiée :

- **Au capital de 50 000 €, entièrement détenue par Enedis,**
- **Dont le siège social est situé au 34, place des Corolles à Paris La Défense (92079)**

Les comptes annuels au 31 décembre 2023 se caractérisent par les données suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------|
| - Total du Bilan : | 2 999 738 € |
| - Chiffre d’Affaires : | 32 136 518 € |
| - Résultat net comptable : | 168 894 € |

N.B. : Les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un léger écart au niveau des totaux ou variations.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	6
A N N E X E	7
A – FAITS MAJEURS DE L’EXERCICE	7
B – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	8
C – COMPLÉMENTS D’INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT	9
1/ Etats des créances et dettes	9
2/ Charges à payer.....	10
3/ Trésorerie.....	10
4/ Capitaux propres.....	10
4.1 Composition du capital social.....	10
4.2 Tableau de variation des capitaux propres	11
5/ Identité de la Société Mère.....	11
6/ Parties liées	11
6.1 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan.....	12
7/ Engagements hors bilan.....	12
8/ Impôts sur les sociétés.....	12
9/ Honoraires du commissaire aux comptes.....	13
10/ Evénements post clôture	13

BILAN

Bilan actif

		31 déc. 2023		31 déc. 2022	
Euros	Notes	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisation incorporelles	1				
Applications informatiques		-	-	-	-
Autres		-	-	-	-
En-cours		-	-	-	-
Immobilisation corporelles	1	-	-	-	-
Immobilisations financières	2	-	-		
Titres de participation		-	-	-	-
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-
Autres		-	-	-	-
	I	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes		-	-	-	-
Créances d'exploitation		-	-		
Créances clients et comptes rattachés		2 703 949	-	2 703 949	8 496 465
Autres créances d'exploitation		295 789	-	295 789	8 918
Créances diverses	7	-	-	-	-
Capital souscrit, non appelé	8	-	-	-	-
Disponibilités	7	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	6	-	-	-	-
	II	2 999 738	-	2 999 738	8 505 383
Ecart de conversion - Actif	III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	(I à III)	2 999 738	-	2 999 738	8 505 383

Bilan passif

Euros	Notes	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Fonds Propres			
Capitaux propres	8		
Capital social		50 000	50 000
Réserve légale		5 000	5 000
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		-	-
Résultat net de l'exercice		168 894	175 597
	I	223 894	230 596
AUTRES FONDS PROPRES	II	-	-
	I+II	223 894	230 596
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	III	-	-
Dettes financières			
Emprunts		-	-
Autres	7	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 756 404	1 098 175
Dettes fiscales et sociales		19 441	18 552
Autres dettes		-	7 158 059
Produits constatés d'avance	6	-	-
	IV	2 775 845	8 274 787
Ecart de conversion - Passif	V	-	-
TOTAL GENERAL	(I à V)	2 999 738	8 505 383

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

Euros	France	Export	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de services	32 136 518	-	32 136 518	28 222 157
CHIFFRE D'AFFAIRES	32 136 518	-	32 136 518	28 222 157
Autres produits	-	-	0	23
PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-	32 136 518	28 222 180
Achats d'études et de prestations	-	-	(31 806 103)	(27 912 111)
Autres achats et charges externes	-	-	(80 963)	(61 068)
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	(22 172)	(15 849)
Charges de personnel	-	-	-	-
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-	-	-	-
Dotations nettes aux provisions	-	-	-	-
Autres charges	-	-	(1)	(2)
CHARGES D'EXPLOITATION	-	-	(31 909 239)	(27 989 030)
RESULTAT D'EXPLOITATION	-	-	227 280	233 150
Produits financiers de participation	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-	-
Gains de change	-	-	-	-
PRODUITS FINANCIERS	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Autres charges financières	-	-	-	-
CHARGES FINANCIERES	-	-	-	-
RESULTAT FINANCIER	-	-	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-	-	227 280	233 150
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	-
Participation des salariés	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	(58 386)	(57 553)
Retenue à la source	-	-	-	-
RESULTAT NET	-	-	168 894	175 597

ANNEXE

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

En date du 20 décembre 2023, l'actionnaire unique ENEDIS a pris la décision par procès-verbal d'augmenter le capital social d'Enedis SIC de 7.000.000 € (sept millions d'euros) pour le porter de 50.000 € (cinquante mille euros) à 7.050.000 €.

La souscription et de fait l'augmentation interviendront au cours de l'exercice 2024.

B – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2023 sont établis en euros selon les principes et méthodes comptables définis par le Plan Comptable Général tel que présenté par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N° 2022-06 du 4 novembre 2022.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales règles d'établissement des comptes utilisées sont les suivantes :

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses et contentieuses sont appréciées au cas par cas, en fonction des perspectives de recouvrement.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Enedis SIC examine les éventuels risques certains et probables à la clôture. Si un risque est avéré, une provision pour risques et charges est comptabilisée.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont examinés au cas par cas lors de la signature de nouveaux contrats.

En règle générale, le chiffre d'affaires est enregistré lors de la livraison des prestations à l'achèvement de chaque jalon d'exécution défini contractuellement.

INTEGRATION FISCALE

Enedis SIC ne fait pas partie du périmètre d'intégration fiscale du groupe EDF.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société concernent les engagements donnés ou reçus dans le cadre des contrats signés avec E-Fluid et Enedis.

C – COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

1/ Etats des créances et dettes

ECHEANCIER DES CREANCES

	31 déc. 2023	A fin 2024	De 2025 à 2027	2028
Euros		< à 1 an	Entre 1 et 5 ans	> à 5 ans
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	-	-		
Autres immobilisations financières	-	-		
Actif circulant				
Créances clients et comptes rattachés	2 703 949	2 703 949		
Autres créances d'exploitation	295 789	295 789		
<i>Groupe et associés</i>	280 047	280 047	-	-
Charges constatées d'avance	-	-		
TOTAL	2 999 738	2 999 738	-	-

ECHEANCIER DES DETTES

	31 déc. 2023	A fin 2024	De 2025 à 2027	2028
Euros		< à 1 an	Entre 1 et 5 ans	> à 5 ans
Dettes financières	-	-	-	-
<i>Emprunt</i>	-	-		
<i>Autres dettes financières</i>	-	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 756 404	2 756 404		
Dettes fiscales et sociales	19 441	19 441		
Autres dettes	-	-		
Produits constatés d'avance	-	-		
TOTAL	2 775 845	2 775 845	-	-

2/ Charges à payer

CHARGES A PAYER

Euros	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Dettes financières		
Comptes bancaires- intérêts courus	-	-
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(54 679)	(36 581)
Dettes fiscales et sociales	(18 608)	(13 219)
Autres dettes	-	-
TOTAL	(73 287)	(49 800)

Les charges à payer enregistrées en dettes fournisseurs concernent la prestation de services d'Enedis, les honoraires du cabinet comptable et du commissaire aux comptes.

Les charges à payer enregistrées en dettes fiscales et sociales concernent la C3S (Taxe sur le chiffre d'affaires) et la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

3/ Trésorerie

Enedis SIC a conclu une convention de gestion de trésorerie avec Enedis. L'objet de cette convention est de mettre en place une centralisation de trésorerie de la société participante, Enedis SIC, vers le centralisateur de trésorerie, Enedis.

Ainsi, au 31 décembre 2023, la trésorerie positive d'Enedis SIC s'élève à 280 047 € et a été centralisée vers Enedis. Une créance vis-à-vis du centralisateur a donc été enregistrée à hauteur de 280 047 €, dans le poste « Autres créances » du bilan.

4/ Capitaux propres

4.1 Composition du capital social

Capital social

	Nombre	Valeur nominale (€)
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	100
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	-	-
Actions ou parts sociales annulées pendant l'exercice	-	-
Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	500	100

4.2 Tableau de variation des capitaux propres

Euros	31 déc. 2022	Distribution	Augmentation	Diminution	31 déc. 2023
Capital social	50 000				50 000
Réserve légale	5 000				5 000
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	175 597	(175 597)	168 894		168 894
Capitaux Propres	230 596	(175 597)	168 894		223 893

5/ Identité de la Société Mère

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
Enedis RCS Nanterre 444 608 442	S.A.	270 037 000,00 €	Tour Enedis 34, place des Corolles 92 079 PARIS LA DEFENSE

6/ Parties liées

Une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidable (C. com. art. R 123-196-9°).

Les transactions ont été conclues à des conditions normales de marché. Dès lors, il n'est pas nécessaire d'apporter des informations détaillées sur les transactions intervenues avec des parties liées.

6.1 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Euros			
POSTE DU BILAN			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commande			
Créances clients et comptes rattachés		2 703 949	
Autres créances d'exploitation		280 047	
Disponibilités			
Emprunt			
Autres dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commande			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 729 260	772	
Autres dettes			

Dans le cas d'Enedis SIC, l'associé unique est Enedis et les parties liées sont constituées de E-Fluid ainsi qu'Enedis-D.

7/ Engagements hors bilan

Les contrats de licence principale, d'intégration et de maintenance signés en miroir par Enedis SIC avec son fournisseur E Fluid et son client Enedis constituent des engagement financiers donnés / reçus sur des durées initiales respectives de 7, 6 et 14 ans, pour un montant global de l'ordre de 188 millions d'euros à fin 2023, à échéance :

- Entre 2024 et 2028 : 157 millions d'euros,
- Au-delà de 2028 : 31 millions d'euros.

8/ Impôts sur les sociétés

Enedis SIC est soumise au taux normal d'impôt sur les sociétés applicable en France.

9/ Honoraires du commissaire aux comptes

Euros	KPMG	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Audit	9 129	8 200
Commissariat aux comptes	9 129	8 200
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-
Autres prestations	-	-
Total	9 129	8 200

10/ Evénements post clôture

Néant.

Enedis SIC

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 50.000 euros
Siège social sis 34, place des Corolles, 92079 Paris la Défense Cedex, France
789 459 427 R.C.S. Nanterre

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 19 JUIN 2024

CHRISTIAN BUCHEL

CHRISTIAN BUCHEL
8 juil. 2024

L'Associé unique, Enedis,
Représenté par M. Christian BUCHEL

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 juin à 14 heures, Enedis, Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, au capital de 270.037.000 euros, dont le siège social est sis 34 place des Corolles, 92079 Paris la Défense, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 444 608 442 (l'« **Associé unique** »), propriétaire de la totalité des 500 actions de la société Enedis SIC (la « **Société** »), a pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023 de la Société,
2. Décision d'affectation du résultat,
3. Conventions réglementées,
4. Dépenses somptuaires,
5. Pouvoirs.

L'Associé unique déclare avoir pris connaissance des documents suivants qui ont été mis à sa disposition :

- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Le rapport de gestion,
- Le rapport du commissaire aux comptes,

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES 2023 DE LA SOCIETE

Après avoir examiné le rapport de gestion relatif à l'exercice 2023 et le rapport du commissaire aux comptes, l'Associé unique approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la Société, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations et mesures se reflétant dans lesdits comptes ou mentionnées dans ces rapports. Il décide d'arrêter le résultat net comptable à 168 893,69 euros, celui-ci ayant pour effet de porter les capitaux propres à 223 893,69 euros.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE

L'Associé unique, constatant le résultat net comptable arrêté en première résolution ci-dessus, décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

- en dividendes à l'associé unique à hauteur de 168 893,69 €.

L'Associé unique constate que pour les trois derniers exercices les dividendes distribués ont été les suivants :

Exercice	2022	2021	2020
Dividendes distribués	175 596,38 euros	156 316,51 euros	175 072,70 euros

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Associé unique prend acte de l'absence de conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2023.

QUATRIEME RESOLUTION – DEPENSES SOMPTUAIRES

L'Associé unique constate l'absence de dépenses somptuaires (article 39,4 du CGI) réalisées au cours de l'exercice 2023.

CINQUIEME RESOLUTION – POUVOIRS

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal des résolutions de l'Associé unique pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi et, généralement, accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé unique représenté par Monsieur Christian Buchel, Représentant de l'Associé unique.

A N N E X E

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

En date du 20 décembre 2023, l'actionnaire unique ENEDIS a pris la décision par procès-verbal d'augmenter le capital social d'Enedis SIC de 7.000.000 € (sept millions d'euros) pour le porter de 50.000 € (cinquante mille euros) à 7.050.000 €.

La souscription et de fait l'augmentation interviendront au cours de l'exercice 2024.

B – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2023 sont établis en euros selon les principes et méthodes comptables définis par le Plan Comptable Général tel que présenté par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N° 2022-06 du 4 novembre 2022.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales règles d'établissement des comptes utilisées sont les suivantes :

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses et contentieuses sont appréciées au cas par cas, en fonction des perspectives de recouvrement.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Enedis SIC examine les éventuels risques certains et probables à la clôture. Si un risque est avéré, une provision pour risques et charges est comptabilisée.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont examinés au cas par cas lors de la signature de nouveaux contrats.

En règle générale, le chiffre d'affaires est enregistré lors de la livraison des prestations à l'achèvement de chaque jalon d'exécution défini contractuellement.

INTEGRATION FISCALE

Enedis SIC ne fait pas partie du périmètre d'intégration fiscale du groupe EDF.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société concernent les engagements donnés ou reçus dans le cadre des contrats signés avec E-Fluid et Enedis.

C – COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

1/ Etats des créances et dettes

ECHEANCIER DES CREANCES

	31 déc. 2023	A fin 2024	De 2025 à 2027	2028
Euros		< à 1 an	Entre 1 et 5 ans	> à 5 ans
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	-	-		
Autres immobilisations financières	-	-		
Actif circulant				
Créances clients et comptes rattachés	2 703 949	2 703 949		
Autres créances d'exploitation	295 789	295 789		
<i>Groupe et associés</i>	280 047	280 047	-	-
Charges constatées d'avance	-	-		
TOTAL	2 999 738	2 999 738	-	-

ECHEANCIER DES DETTES

	31 déc. 2023	A fin 2024	De 2025 à 2027	2028
Euros		< à 1 an	Entre 1 et 5 ans	> à 5 ans
Dettes financières	-	-	-	-
<i>Emprunt</i>	-	-		
<i>Autres dettes financières</i>	-	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 756 404	2 756 404		
Dettes fiscales et sociales	19 441	19 441		
Autres dettes	-	-		
Produits constatés d'avance	-	-		
TOTAL	2 775 845	2 775 845	-	-

2/ Charges à payer

CHARGES A PAYER

Euros	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Dettes financières		
Comptes bancaires- intérêts courus	-	-
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(54 679)	(36 581)
Dettes fiscales et sociales	(18 608)	(13 219)
Autres dettes	-	-
TOTAL	(73 287)	(49 800)

Les charges à payer enregistrées en dettes fournisseurs concernent la prestation de services d'Enedis, les honoraires du cabinet comptable et du commissaire aux comptes.

Les charges à payer enregistrées en dettes fiscales et sociales concernent la C3S (Taxe sur le chiffre d'affaires) et la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

3/ Trésorerie

Enedis SIC a conclu une convention de gestion de trésorerie avec Enedis. L'objet de cette convention est de mettre en place une centralisation de trésorerie de la société participante, Enedis SIC, vers le centralisateur de trésorerie, Enedis.

Ainsi, au 31 décembre 2023, la trésorerie positive d'Enedis SIC s'élève à 280 047 € et a été centralisée vers Enedis. Une créance vis-à-vis du centralisateur a donc été enregistrée à hauteur de 280 047 €, dans le poste « Autres créances » du bilan.

4/ Capitaux propres

4.1 Composition du capital social

Capital social

	Nombre	Valeur nominale (€)
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	100
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	-	-
Actions ou parts sociales annulées pendant l'exercice	-	-
Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	500	100

4.2 Tableau de variation des capitaux propres

Euros	31 déc. 2022	Distribution	Augmentation	Diminution	31 déc. 2023
Capital social	50 000				50 000
Réserve légale	5 000				5 000
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	175 597	(175 597)	168 894		168 894
Capitaux Propres	230 596	(175 597)	168 894		223 893

5/ Identité de la Société Mère

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
Enedis RCS Nanterre 444 608 442	S.A.	270 037 000,00 €	Tour Enedis 34, place des Corolles 92 079 PARIS LA DEFENSE

6/ Parties liées

Une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidable (C. com. art. R 123-196-9°).

Les transactions ont été conclues à des conditions normales de marché. Dès lors, il n'est pas nécessaire d'apporter des informations détaillées sur les transactions intervenues avec des parties liées.

6.1 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Euros			
POSTE DU BILAN			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commande			
Créances clients et comptes rattachés		2 703 949	
Autres créances d'exploitation		280 047	
Disponibilités			
Emprunt			
Autres dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commande			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 729 260	772	
Autres dettes			

Dans le cas d'Enedis SIC, l'associé unique est Enedis et les parties liées sont constituées de E-Fluid ainsi qu'Enedis-D.

7/ Engagements hors bilan

Les contrats de licence principale, d'intégration et de maintenance signés en miroir par Enedis SIC avec son fournisseur E Fluid et son client Enedis constituent des engagement financiers donnés / reçus sur des durées initiales respectives de 7, 6 et 14 ans, pour un montant global de l'ordre de 188 millions d'euros à fin 2023, à échéance :

- Entre 2024 et 2028 : 157 millions d'euros,
- Au-delà de 2028 : 31 millions d'euros.

8/ Impôts sur les sociétés

Enedis SIC est soumise au taux normal d'impôt sur les sociétés applicable en France.

9/ Honoraires du commissaire aux comptes

Euros	KPMG	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Audit	9 129	8 200
Commissariat aux comptes	9 129	8 200
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-
Autres prestations	-	-
Total	9 129	8 200

10/ Evénements post clôture

Néant.